



Devenez  
**partenaire**  
du  
Conservatoire  
**botanique**  
national  
de Brest



# Pourquoi devenir partenaire du Conservatoire botanique national de Brest



## La biodiversité, enjeu environnemental majeur du XXI<sup>e</sup> siècle

Une espèce végétale disparaît en moyenne chaque jour et pour chaque disparition ce sont des millions d'années d'évolution qui s'effacent dans le néant.

Aujourd'hui, sur 420 000 espèces végétales recensées dans le monde, 85 000 sont menacées de disparition, soit 20 % de la flore mondiale. En France métropolitaine, 25 % de la flore sauvage sont menacés.

Pourtant, les plantes occupent une place fondamentale dans la biodiversité :

- elles sont à la base des chaînes alimentaires,
- elles sont garantes de l'équilibre climatique du globe,
- elles structurent nos paysages,
- elles représentent refuges et habitats pour les animaux,
- elles représentent un potentiel vivant, des ressources pour la médecine, l'industrie, l'agriculture...

## Le Conservatoire botanique, précurseur et expert

L'engagement de son équipe et son souci d'innovation lui permettent de développer des programmes ambitieux pour préserver le patrimoine végétal sauvage.

Il est aujourd'hui partenaire de la plupart des politiques territoriales de la biodiversité et son savoir-faire est sollicité dans diverses régions du monde (Madagascar, Maroc, Vietnam, Guyane...).

## Concilier biodiversité et développement des territoires

L'action du Conservatoire botanique s'inscrit dans un projet global et humaniste. La sauvegarde de la biodiversité, la place de l'homme et la qualité du développement des territoires sont en effet intimement liées.

Participer au développement local en associant les populations aux projets est par conséquent essentiel.

Au cœur d'un réseau de partenaires (collectivités, institutions scientifiques, ONG et entreprises) le Conservatoire botanique développe des relations privilégiées qui sont une garantie pour la réussite de ses programmes.

### Un projet d'avenir

La flore, longtemps négligée, est aujourd'hui reconnue comme un élément essentiel de notre patrimoine et sa préservation est une clé de notre développement futur. De nombreuses initiatives émergent désormais. Tournés vers l'avenir, les programmes entrepris par le Conservatoire botanique sont appelés à durer et à se renforcer.

La sauvegarde de la biodiversité nous concerne tous. Votre implication et votre coopération per

# Des programmes et des réponses concrètes

*Nous souhaitons développer avec vous une collaboration durable. Nos priorités concernent les actions internationales et la valorisation du site de Brest. Certaines de nos activités régionales sont également susceptibles de faire appel à votre soutien.*

## À l'international

De nombreux pays sont aujourd'hui à la recherche de modèles et d'outils qui leur permettent de passer à l'action. A la demande d'institutions ou d'ONG locales et en collaboration avec les populations, le Conservatoire botanique apporte son expertise pour la sauvegarde et la réintroduction de plantes menacées, l'aide à la création de structures conservatoires, la formation de personnels qualifiés dans les pays à fort enjeu environnemental.

### Impliquez-vous dans :

- la création de structures conservatoires intégrées aux contextes locaux,
- la mise en œuvre de plans de conservation et de réintroduction dans la nature de plantes menacées, voire disparues.

## À Brest

Le site de Brest abrite le siège du Conservatoire botanique et son centre de ressources (banque de graines, centre de documentation, bases de données...). Son jardin de 30 hectares en fait un lieu unique où l'équipe éducative se consacre à l'information et à la sensibilisation des publics.

### Impliquez-vous dans :

- la modernisation des équipements et des aménagements (serres, banque de semences...)
- la valorisation du jardin de 30 ha
- la réalisation d'actions d'éducation à l'environnement

## Nos actions régionales

Référent en matière de préservation du patrimoine végétal sauvage, le Conservatoire botanique intervient sur les régions Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire. Bien que cette activité soit soutenue par l'État et les collectivités territoriales, certaines actions spécifiques peuvent nécessiter l'appui de partenariats d'entreprises (plans de conservation de plantes menacées, éditions d'ouvrages de référence...).

## Exemples de programmes en cours

### Animations pédagogiques solidaires\*

L'équipe éducative du Conservatoire botanique organise des animations auprès d'enfants en situation de détresse ou en grande difficulté.

\* cette action bénéficie du soutien de GDF SUEZ.

### La muséographie des serres\*

Le Conservatoire botanique enrichit régulièrement la muséographie des serres tropicales : réalisation de fresques, création de nouveaux massifs, sonorisation d'ambiance, vidéo...

\* cette action bénéficie du soutien du groupe Lafarge, de Brest métropole océane, du Conseil général du Finistère et du Conseil régional de Bretagne.

## Exemples de programmes en cours

### Création d'un réseau de jardins conservatoires à Madagascar\*

En 2007, un partenariat s'est établi avec l'ONG Fanamby pour mener des actions de conservation de la flore originelle du pays. Un 1<sup>er</sup> jardin conservatoire destiné à la restauration de la forêt primaire a été créé près de l'aire protégée du massif de l'Andrafiarena, abritant l'un des lémuriers les plus menacés au monde.

\* cette action bénéficie du soutien du groupe Lafarge, du Conseil général du Finistère, de Brest métropole océane, du Conseil régional de Bretagne et de l'association Arche aux Plantes.

### Réintroduction du *Normania triphylla* à Madère\*

Cette espèce, propre à Madère, a été retrouvée en 1991 alors qu'elle n'avait pas été revue depuis 100 ans. En 2009, 15 000 graines, produites au Conservatoire botanique, ont été expédiées à Madère. L'espèce est désormais cultivée en pépinières dans la nature. Cette méthode est originale car les nouveaux individus pourront être diffusés dans leur proche environnement.

\* cette action bénéficie du soutien de l'Institut Klorane.



mettront d'enrayer l'érosion de notre patrimoine vivant et de préserver l'avenir.

# Être partenaire du Conservatoire botanique c'est :

- **contribuer à la préservation de la biodiversité** pour les générations futures, en soutenant des programmes innovants et fédérateurs;
- **asseoir la crédibilité de vos valeurs environnementales** et de votre engagement en matière de développement durable et de responsabilité sociale;
- **accéder à un réseau d'experts** dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de la préservation de la flore sauvage et des milieux naturels;
- **bénéficier de la notoriété du Conservatoire botanique** auprès des acteurs du développement des territoires et de la protection de la nature.

Nous travaillerons ensemble sur les aspects concrets de notre partenariat, selon le projet que vous choisirez : communication interne, externe, avantages offerts aux salariés...



## CONTACTS :

→ **Dominique Dhervé** - Directeur  
d.dherve@cbnbrest.com

→ **Stéphane Buord** - Directeur scientifique des actions internationales  
s.buord@cbnbrest.com

→ **Patrick Péron** - Animateur scientifique  
p.peron@cbnbrest.com

CONSERVATOIRE BOTANIQUE  
NATIONAL DE BREST  
52 allée du Bot  
29200 Brest  
Tél. +33 (0)2 98 41 88 95

[www.cbnbrest.fr](http://www.cbnbrest.fr)

